

Solvants

Quelles utilisations ?

diluants, cires, dégraissants, décapants, vernis, etc.

Comment les éliminer ? Déposons les solvants usagés et leurs résidus en déchèterie.

Quelques exemples :

- **les solvants pétroliers :** essences, white-spirit, très inflammables ;
- **les solvants chlorés :** trichloréthylène, peu biodégradables ;
- **les solvants oxygénés :** acétone, alcools, inflammables mais moins agressifs ;
- **les solvants d'origine végétale :** térébenthine, moins dangereux pour l'environnement.

DES DANGERS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT



Les composés organiques volatils contenus dans les solvants sont très inflammables et capables de se propager plus ou moins loin du lieu d'émission, entraînant des impacts sur l'Homme et le milieu naturel.



La voie respiratoire est le principal mode d'exposition. Les symptômes sont des effets narcotiques et des vertiges et, à forte dose, des troubles du rythme cardiaque ou un œdème pulmonaire.

En cas de contact direct avec la peau, les yeux ou les muqueuses, il y a un risque d'irritation parfois associée à des brûlures.

Les solvants contenant des éthers de glycol sont suspectés d'avoir un impact sur la fertilité de l'être humain.

Les solvants peuvent avoir un effet sur la faune et la flore, alors même que leur concentration dans l'eau est infime. Egalement, ils contribuent au réchauffement climatique et à la formation d'ozone par forte chaleur.

▶ COMMENT S'EN PASSER ?



- **Choisissons les produits éco-labellisés** ayant un impact moindre sur l'environnement et la santé.
- Privilégions les techniques nécessitant un minimum de produits chimiques.
- **N'achetons que la quantité de produits nécessaire**, les surplus sont autant de déchets toxiques difficiles à éliminer.

- Halte aux produits dangereux signalés par un pictogramme*.
- **Évitons particulièrement les solvants chlorés.**
- Si vous prévoyez d'utiliser votre rouleau à peinture le lendemain, inutile de le nettoyer, laissez-le tremper dans l'eau : il ne séchera pas et sera prêt à être réutilisé.
- Réutilisons les solvants usagés : après décantation, le liquide supérieur servira à un prochain nettoyage. La partie épaisse et souillée du fond est à vider dans une matière absorbante (sciure, litière pour chat) et à déposer en déchèterie.
- Protégeons-nous avec des vêtements spécifiques et des gants.
- Stockons les solvants neufs et usagés dans des locaux bien ventilés, hors de portée des enfants.

ADRESSE UTILE

ECOLABELS : www.ecologie.gouv.fr/ecolabels/

en partenariat avec :

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



L'Acteur de votre quotidien



AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE